

VAL D'OUST

Primes en Galais : la brasserie Lancelot renvoie l'ascenseur

Vendredi 29 mars, la brasserie Lancelot remettait à ses salariés une prime d'intéressement, sous une forme particulière. Après un premier versement classique, 300 € supplémentaires, dégagés sur une année marquée par de très bons résultats, étaient remis sous forme de Galais, la monnaie locale du pays de Ploërmel. De quoi marquer « **Le choix du développement local** », expliquait Stéphane Kerdodé, un des patrons des lieux. « **Il ne faut pas oublier notre histoire locale** », poursuivait-il. « **Outre le choix économique** (les salariés avaient le choix entre une prime pleine en Galais, ou moins importante mais en euros), c'est aussi un **choix fort de soutenir cette monnaie** », comme « **un juste rappel à nos origines** ». A bientôt 30 ans, la brasserie avait pu compter, à ses débuts, sur les soutiens locaux pour se développer.

Même son de cloche de la part d'Eric Ollive, co-dirigeant de la brasserie et initiateur de cette option de versement de prime, « **par fibre personnelle** ». Avec cette monnaie, l'économie locale profite pleinement, « **par effet ricochet** ». Un Galais en circulation peut ainsi entrer dans le circuit économique local via plusieurs commerçants partenaires. Et de fait, cet apport de la brasserie Lancelot va donner un vrai coup de moteur à la monnaie locale : avec cette prime, ce sont 10 000 Galais qui sont injectés dans le circuit. Ils s'ajou-



Jean-Christophe Sarrot (à gauche) et Didier Baudet ont remis et expliqué les Galais, remis en guise de prime aux employés de Stéphane Kerdodé et Eric Ollive.

tent aux 25 000 jusqu'alors en circulation.

LE GALAIS : LEVIER ÉCONOMIQUE ET ÉTHIQUE

Présents pour cette remise de prime, Jean-Christophe Sarrot, membre actif bénévole de l'association en charge des Galais, et Didier Baudet, trésorier de l'association, étaient là pour rappeler les vertus d'une telle monnaie. La valeur éthique, tout d'abord. « **Contrairement à l'Euro, le Galais n'est pas une monnaie spéculative** », soulignait ainsi Didier Baudet. Une monnaie qui ne rapporte donc rien à ses détenteurs, et n'a de valeur que si elle est dépensée. A titre de comparaison, « **98 % des euros servent à la spécula-**

tion. Seuls 2 % sont réellement en circulation ».

Autre effet d'une monnaie locale, celui de levier économique. Dépendant de la NEF (Nouvelle économie fraternelle), la banque de toutes les monnaies locales (il en existe une quarantaine en France, 9 en Bretagne), une monnaie locale « **n'est pas faite au hasard** ». Issue de la loi Hamon et encadrée par Bercy, elle finance aussi, plus largement, des projets éthiques. Chaque Euro généré par une monnaie locale permet d'obtenir « **de 3 à 5 fois ce montant en prêt** » pour des projets éco-responsables. Cet apport de 10 000 Galais (soit 10 000 € dans le réseau NEF) a donc une valeur potentielle comprise entre 30 et

50 000 € de financements de projets éthiques.

De son côté, l'association de gestion du Galais poursuit son développement, et a par exemple développé récemment l'e-Galais, une solution de paiement électronique par utilisation d'une application mobile. Et cette entrée de 10 000 Galais supplémentaires, portant à 35 000 les devises locales en circulation, contribue à cet essor. Revers de la médaille : l'association lance un appel aux bénévoles, pour aider à la gestion de l'association. Et poursuivre ainsi ce cercle vertueux économique local.

Emmanuel Verdeaux

➔ **Contact : Didier Baudet 06 44 27 58 90, Jean-Christophe Sarrot 06 13 28 76 74**